



**PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ
(P.C.A.)
DISPOSITIF ITEP F. TOSQUELLES
DU 02 NOVEMBRE 2020 AU
31.12.2020**

Réunions du 27 Août 2020 et du 03 septembre 2020

SOMMAIRE

1)	Accueil des jeunes en externat	3
2)	Organisation des transferts lors de la période du PCA :	3
3)	Les prises de repas :	4
4)	Organisation des transports :	4
5)	Reprise des internats :	4
6)	Activité des professionnels	5
7)	Entretien des sites	6
8)	Conservation des comportements Barrières :	6
9)	Gouvernance de l'établissement :	6
10)	Rappels des Objectifs :	6

OBJET DE L'ACTUALISATION

Ce plan de maintien de l'activité a été actualisé pour permettre aux professionnels de l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique F. Tosquelles et de son SESSAD de se mobiliser sur un nouveau fonctionnement à compter du 02 novembre 2020 afin de préparer et prendre en charge les jeunes du dispositif dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. Ce plan vise à maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire compatible à l'alerte de niveau III actuellement en vigueur et au confinement partiel.

Actualisation de la couleur de la zone de circulation du virus au 02/11/2020 : **ROUGE**

Activités des sites D-ITEP à partir du 02 novembre 2020 jusqu'au 01 décembre 2020:

Objectif Général: maintenir l'activité et les accompagnements dans un haut niveau de sécurité et alerte sanitaire.

Les principes organisationnels à l'œuvre dans cette période visent à renforcer :

- renforcement des gestes barrières dans les espaces intérieurs et extérieurs
- aménagement des espaces et organisation des services pour favoriser le non croisement des équipes et des jeunes
- possibilité de tester (test antigénique) en lien direct avec la cellule covid ARS
- protocole de cas contact et isolement (chambre covid)
- zonage et "jaugeage" des espaces, des lieux et véhicules
- veille hebdomadaire des stocks et dotation de masques, gels et antivirus pour tenir plusieurs mois.
- visite hebdomadaire de contrôle du directeur adjoint et de l'infirmière sur tous les sites sur le respect des protocoles

-

1) Accueil des jeunes en externat

L'accueil des jeunes se fera dans les modalités suivantes :

L'accueil des jeunes se fera en journée, demi-journée et nuitées en lien avec le maintien des accompagnements et le P.P.A de chaque jeune.

Les espaces sont organisés pour éviter au maximum tout brassage de groupes et respecter les zonages (inclusion, orientation, insertion, SAT et SESSAD)

Le « jaugeage » des salles :

- **Toutes les salles ont un affichage avec les jauges sur chacune d'elle**
- **La jauge du gymnase est ramenée à 6 personnes**

Nous maintenons les modalités alternatives suivantes :

- VAD toujours possibles selon les objectifs
- Atelier pédagogique en présentiel avec possibilité de travail à distance en fonction du PPA du jeune et après validation du responsable de pôle.
- Toutes les activités extérieures sont validées par un cadre. La sortie est limitée à deux heures. Les professionnels seront munis de l'attestation de déplacement de l'établissement et les jeunes de l'attestation scolarité ITEP.
- Des activités sportives peuvent être organisées avec l'accord de la municipalité sur des installations en proximité de l'établissement.

Dans le site de l'ESAT (intérieur et extérieur) le port du masque est obligatoire pour les jeunes et les professionnels.

- Le travail de groupe en SESSAD doit être arrêté au moins pour 4 semaines. Le travail groupal en visio sera préconisé

En cas de non-respect des gestes barrières chez les jeunes :

La capacité des jeunes à respecter les gestes barrières s'analysera au regard du protocole « incident » et sera traité en réunion clinique puis en réunion de décision clinique.

Si un jeune met intentionnellement en danger (crachat, incapacité de respecter les règles malgré plusieurs reprises, il y a systématiquement une convocation famille et partenaire.

2) Organisation des transferts lors de la période du PCA :

Tous les transferts sont suspendus jusqu'à la levée de l'urgence sanitaire

3) Les prises de repas :

Objectif : Réduire le contact pendant les temps de repas

Moyen : Accueillir de petits collectifs pendant les temps de repas.

Méthodes : Les repas seront préparés dans la cuisine de l'établissement avec la distance sociale entre chaque table et chaque chaise (cf. note de fonctionnement du self). Les plats chauds sont servis au self et les entrées et desserts sont servis au plateau.

L'équipe éducative veille au respect des gestes barrières durant les repas. Un référent par journée en matière d'organisation est identifié.

Trois services sont mis en place :

Pôle établissement : 11h45 – 12h15 et 12h15 -12h45

Pôle ambulatoire : 12h45 – 13h30

- Pas de repas pris sur l'extérieur

4) Organisation des transports :

Nouvelle jauge dans les transports :

- un véhicule 5 places: 2 jeunes et un professionnel,
- un véhicule 9 places est indiqué pour 6 places (1 professionnel, 5 jeunes)

Cependant en fonction de la capacité de chaque jeune à respecter les gestes barrières le responsable de pôle peut prendre la décision de suspendre un transport pour un jeune.

Transports en commun : prise possible selon l'autonomie des jeunes (masques obligatoires dans les transports) et autorisation parentale.

L'établissement a mis en place un protocole de désinfection des véhicules de manière hebdomadaire par un prestataire extérieur. Il est renforcé à compter du 02 novembre.

5) Reprise des internats :

- **Les internats restent des lieux où les gestes barrières et l'hygiène doit être irréprochable.**

Mesures prises :

- renforcement du ménage et désinfection (deux passages par semaine)
- travail spécifique sur le linge
- lavage des mains et hygiène corporelle renforcée

- une chambre dédiée COVID est mise en place et servira le cas échéant aussi pour l'internat Fonck avec son protocole spécifique. L'infirmière de l'établissement est garante de l'état d'hygiène et du matériel dédié.
 - 1) Le port du masque sera obligatoire pour tous les personnels et jeunes présents sur l'internat dans les parties communes.
 - 2) Formation des jeunes aux gestes barrières et renforcement des mesures d'hygiène : Nettoyage des locaux, mesures d'hygiène corporelle pour les jeunes, formation des personnels
 - 3) Parcours fléchés dans les locaux avec signalisation en matière de prévention.

6) Activité des professionnels

Tous les professionnels restent sur leurs horaires et fonctions

Campagne de tests et logique du « testing » :

En niveau III, l'Agence Régionale de Santé peut nous demander de proposer aux professionnels de se faire tester par un test PCR ou un test antigénique. Nous avons de ce fait engagé la formation de notre infirmière afin qu'elle puisse réaliser le test antigénique. Par ailleurs, nous pouvons organiser de façon préventive des tests afin de garantir la continuité de l'activité dans le cas de l'identification d'un cas positif sur l'établissement. Ces tests seront proposés et non imposés aux salariés.

Télé-travail :

Le responsable de service décide en lien avec la direction et en accord avec le salarié de la possibilité de mettre en place des temps de télé-travail. Ce temps ne peut ni nuire à l'accueil ou l'accompagnement du public mais au contraire doit être au service des usagers.

La mise en place du logiciel AGEVAL doit permettre à l'ensemble du personnel d'avoir accès à tous les protocoles actualisés en temps réel. Des questions peuvent être posées via la plateforme AGEVAL par chaque salarié.

Le port du masque est obligatoire en présence des jeunes en intérieur et en extérieur.

En réunion, les jauges des salles sont à respecter

Des situations particulières pourront être validées par le responsable de Pôle.

- stopper les activités extérieures et les déplacements non indispensables exceptés les déplacements validés par les cadres (référence page 5)

Les attestations de déplacements ont été distribuées lundi 02 novembre.

7) Entretien des sites

Une désinfection de tous les sites, l'entretien des espaces verts, la maintenance de nos ateliers et de nos classes (peintures...) seront réalisés durant cette période.

Chaque professionnel doit veiller aux gestes barrières et à l'entretien des locaux. Nous devons tous avoir de nouveaux réflexes sur le plan de l'Hygiène : nettoyage des espaces (toilettes, véhicules, salles...), une période "hygiéniste " s'ouvre à nous, chacun d'entre nous devra prendre en charge une partie de l'entretien, quel que soit sa fonction, du matériel sera à disposition.

8) Conservation des comportements Barrières :

Le port du masque continue d'être obligatoire sur l'ensemble des services de l'établissement. Le D-ITEP dispose actuellement d'un stock de masques de trois mois.

Le parcours « d'hygiène et sécurité » est élaboré pour que jeunes et professionnels soient contrôlés dans leurs fonctionnements (chacun aura deux masques à la journée). Des distributeurs de gels ont été installés.

Le lavage des mains, le changement quotidien de tenue...est fortement préconisé pour l'ensemble des personnes.

10) Information aux familles pour la rentrée

- Courrier envoyé le 05 novembre après approbation du PCA pour informer les familles et les inviter à un CVS le 12 décembre prochain.

11) Gouvernance de l'établissement :

Maintien du groupe de suivi du PCA afin :

- ✓ D'évaluer les difficultés et les conditions d'hygiène et sécurité tout en intégrant une culture du risque
- ✓ De promouvoir de nouvelles formes de travail en lien avec la qualité du travail.
- ✓ Le référent covid N°1 de l'établissement est le directeur. Le référent COVID N°2 est le médecin de l'établissement.

12) Rappels des Objectifs :

- Inscrire dans nos modes de fonctionnements des formes économiques en lien avec la crise majeure traversées par le pays.

Plan de continuité d'activité
DISPOSITIF ITEP F. TOSQUELLES
Septembre 2020

- Proposer à des familles, des jeunes et des partenaires de venir travailler avec nous sur de nouveaux engagements.
- Intégrer les Technologies de l'Information et de la Communication.
- Recourir à de nouvelles mobilités.
- Un CVS (conseil de la vie sociale) exceptionnel pourrait avoir lieu en présence de l'Agence Régionale de Santé) afin d'évaluer ensemble le plan de maintien de l'activité.